

SAINTE-CROIX AU DÉBUT DU 14^e SIÈCLE

Imaginons le paysage saint-cruzien ...

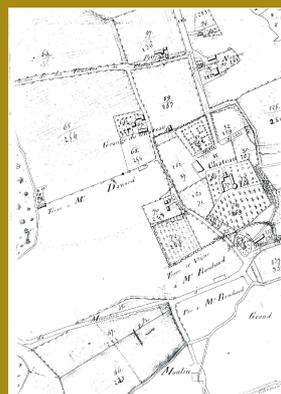
Situé sur le plateau est, l'édifice le plus imposant du village était le **château**, une grande maison forte plutôt, où vivait le seigneur Hugues Palatin. Il était fortifié, construit en carrons, entouré de fossés, et flanqué d'au moins une tour ronde. Le domaine d'Hugues Palatin s'étendait des limites de Pizay jusqu'à celles de Jailleux et de Cossieux ! Palatin était le vassal du seigneur Humbert de Montluel, qui attendait probablement du château qu'il contienne d'éventuelles attaques venues du sire de Villars, autre seigneur local important dont les territoires s'avançaient au nord jusqu'au Montellier.

Une **petite église** était bâtie en contrebas du château, à l'emplacement actuel du vieux cimetière. Faite de galets, elle possédait une nef et un chevet plat, à l'image des églises de Jailleux et de Romanèche. La paroisse était une dotation de l'Eglise de Lyon qui en nommait le curé desservant.

Un **moulin sur la Sereine**, appelé moulin de **Breteney**, faisait partie des propriétés du seigneur. Les habitants devaient obligatoirement y faire moudre leurs grains en payant une taxe au seigneur. Le bief de ce moulin prenait ses eaux dans la Sereine, 500 mètres en amont. Il pourrait s'agir du moulin actuel de la Combe ou du Combard.

Une **petite dizaine de masures** étaient probablement implantées dans le secteur du château et de l'église, aux alentours de ce qu'on appelle aujourd'hui le chemin de la Cassière. Ces demeures sommaires étaient faites en torchis et recouvertes de chaume. Leur seule pièce, mal éclairée, abritait sous le même toit, la famille, une vache et quelques poules, parfois un mulet. Les bois étaient plus étendus et plus proches des habitations qu'aujourd'hui.

Sur le plateau opposé, le **plateau ouest**, se trouvait une **maison forte** appartenant à Albert de Fontanelle et son épouse Agathe. Un peu plus loin sur ce plateau, au-delà de l'actuelle ferme des Echaneaux, une grande maison de forme carrée abritait un **petit couvent de religieux, de l'ordre des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem**.



Le plan le plus ancien du village. Il date de 1828 et est donc bien postérieur à la période qui nous intéresse.

Mais, selon certains historiens, ces plans du début du 19^e siècle donnent souvent une bonne idée de la structure des villages dans les siècles antérieurs...

Au centre, le château.
En dessous, l'église.
En bas, le moulin.

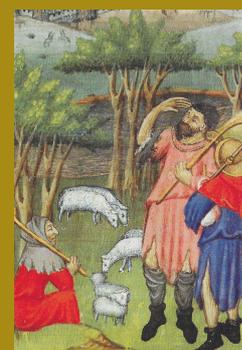


L'environnement de Sainte-Croix

La petite **cité fortifiée** de Montluel, avec ses quelques **quatre cents habitants** , se trouvait à **deux bonnes heures à pied** de Sainte-Croix. On pouvait s'y rendre par des chemins privilégiant sans doute les plateaux aux marais.

Pour les habitants aisés de Sainte-Croix, le bourg de Montluel pouvait proposer une certaine attractivité avec ses marchands, artisans et vignerons qui bénéficiaient de la **charte de liberté et de franchises** octroyée en 1276 par le seigneur Humbert IV de Montluel. Mais pour acheter, encore fallait-il disposer de numéraires que les paysans de Sainte-Croix, qui produisaient pour leur subsistance et pour payer les taxes dues au seigneur et à l'Eglise, ne possédaient pas en quantités !

Quant aux **autres communautés voisines** qui ne devaient pas compter plus d'habitants que Sainte-Croix, seules peut-être celles de **Jailleux** et de **Cordieux** , à une **heure de marche** , pouvaient représenter un intérêt, d'ailleurs plus relationnel qu'économique, pour les rencontres que les jeunes ou les veufs et veuves pouvaient y faire...



Des conditions d'existence très contrastées

Le seigneur Hugues Palatin avait hérité de sa mère Amphélie, femme d'Hugonin de Gletteins, son **château avec les terres et bois** qui s'étendaient « depuis l'orme de Pizay jusqu'à la lèchère de Cossieux ». Il céda probablement sa seigneurie et ses biens à la famille d'Ars, dont un représentant, Guichard d'Ars, était le parrain des enfants d'Albert de Fontanelle.

D'autres espaces et droits appartenaient à des entités ecclésiastiques. L'**Église de Lyon** nommait le curé de Sainte-Croix et y exerçait les droits afférents, notamment le prélevement de la dîme sur les paysans, les nobles en étant exemptés.

Les **chapitres lyonnais de Saint Just et de Saint Paul** , ainsi que quelques nobles, percevaient aussi des droits sur des terres ou des biens dans le village. Entretenus par la dame de Beaujeu, les **hospitaliers de Cossieux** n'étaient pas trop à plaindre non plus... Ils avaient des possessions aux Echaneaux, ainsi qu'à Romanèche et Jailleux.

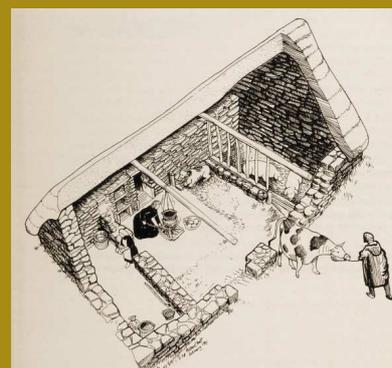
Pour la majorité des paysans, serfs et vilains, les conditions de vie étaient fragiles ou désastreuses. Cela tenait à de multiples causes...

La **présence proche des marais du vallon et des étangs des plateaux** était à l'origine de maladies infectieuses. Le **manque d'hygiène** des paysans dans leurs habitations chétives et précaires, n'arrangeait rien ! Et les **épidémies récurrentes** (lèpre, peste,...) pouvaient emporter en quelques mois une grande partie de la population.

Les **taxes et services** , dus par les paysans au seigneur et autres propriétaires, les privaient d'une grande partie des produits de leur travail (céréales, animaux) et les empêchaient parfois de nourrir correctement leur famille.

Les **saisons imprévisibles et notamment les gelées** , désastreuses pour les cultures et la conservation des aliments, causaient périodiquement des famines que ne supportaient que les plus solides.

Enfin, la **précarité des statuts de certains de ces paysans** , les serfs notamment, les exposait à des expulsions de la terre qu'ils cultivaient.



Représentation d'une maison paysanne au 14^e siècle (source BNF)

LA SITUATION POLITIQUE AUTOUR DE SAINTE-CROIX

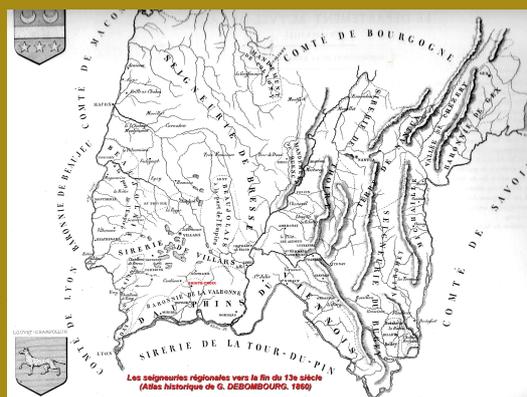
Un territoire entouré de puissances rivales

La plupart des villages étaient sous la domination d'un seigneur, qui pouvait être un laïc ou un ecclésiastique. Ce seigneur donnait aux habitants une certaine protection « en échange » de taxes et de services. Et il avait lui-même une relation de vassalité vis-à-vis d'un seigneur plus puissant que lui, c'est-à-dire plus riche et plus armé, ce qui l'obligeait à prendre parti en sa faveur dans les conflits qu'il pouvait avoir avec d'autres seigneurs. En échange, ce seigneur lui devait une protection contre les agressions dont il pouvait lui-même faire l'objet.

Le territoire de Sainte-Croix était pris en tenaille entre des seigneuries importantes et plus ou moins bienveillantes : le seigneur de Montluel au sud, le sire de Beaujeu à l'ouest et au nord-ouest, et le sire de Thoire-Villars au nord.

Hélas ! Le sire de Beaujeu était un allié du comte de Savoie, tandis que le sire de Villars était vassal du Dauphin du Viennois. Quant aux seigneurs de Montluel, arrivés en fin de règne, ils cédèrent leurs territoires au Dauphin en 1326.

Savoyards et Dauphinois cernaient donc Sainte-Croix par vassaux interposés !



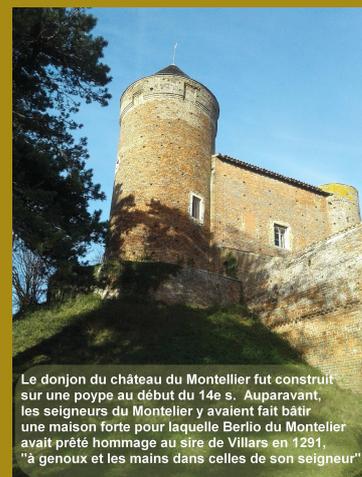
Des relations de vassalité peu judicieuses ?

La seigneurie de Montluel avait eu un rôle important par le passé car, en 1281, Hugues Palatin, seigneur de Sainte-Croix avait prêté hommage au seigneur Humbert de Montluel pour son château et tous ses biens et terres allant de « l'orme de Pizay » jusqu'à « la léchère de Cossieux » (Archives Côte d'Or. B 672).

Mais quelques années plus tard, vers 1285, il avait prêté hommage à une autre seigneurie très puissante en Dombes, celle des Beaujeu, dont les possessions allaient jusqu'aux environs de Tramoyes et de Romanèche.

Le choix d'allégeance d'Hugues Palatin aux Beaujeu en 1285 était peut-être politiquement visionnaire car les Beaujeu étaient les alliés des comtes de Savoie, futurs vainqueurs de la guerre.

Mais il se révéla assez peu judicieux pour la sécurité des habitants car il entraîna en partie les nombreux épisodes guerriers que l'on va lire...



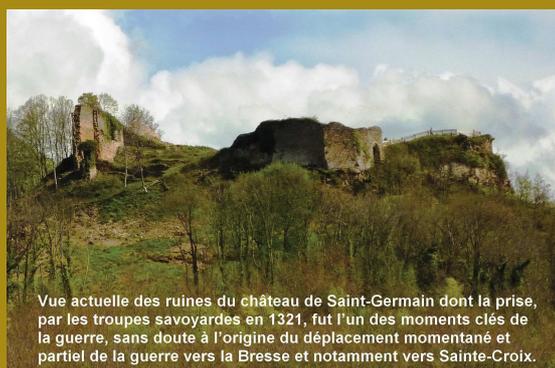
Pourquoi la guerre à Sainte-Croix ?

Comme on l'a lu dans l'exposition « L'Ain en guerre », la guerre reprit de l'élan vers 1321 avec la prise du château dauphinois de Saint Germain (près d'Ambérieu en Bugey) par les troupes du comte savoyard Amédée V.

Le siège fut âpre et dura dix jours !

Cet événement fut essentiel pour les belligérants car il allait faciliter le passage des troupes savoyardes et des marchands lombards dans la plaine de l'Ain jusqu'ici contrôlée par les Dauphinois. Ces marchands avaient en effet besoin du débouché économique que représentaient les importantes foires de Chalon.

En réponse, le Dauphin du Viennois tourna ses attaques vers d'autres fronts, en Bresse et en Dombes, où le comte de Savoie et son allié le sire de Beaujeu avaient de nombreuses possessions et par lesquelles passaient également les marchands. C'est ainsi que la guerre se déplaça jusqu'à nos contrées...



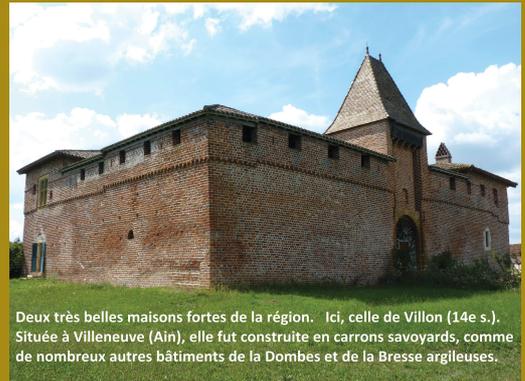
1325 LE SACCAGE DE LA MAISON FORTE D'ALBERT DE FONTANELLE

La maison forte d'Albert de Fontanelle

Qui à Sainte-Croix n'a jamais entendu parler de cette fameuse maison forte ?

Une **maison forte** était une maison aménagée pour pouvoir résister aux assauts d'une petite troupe. Elle était parfois construite sur une « **poype** » (ou motte féodale) ou **entourée d'un fossé**, munie d'une tour, de créneaux, de meurtrières, voire d'un petit pont-levis. Généralement détenue par des parents ou alliés d'une famille seigneuriale, elle se situait souvent le long d'une route importante, à la frontière d'une grande seigneurie, ce qui pouvait permettre au propriétaire de percevoir quelques taxes au passage des marchands.

Albert de Fontanelle était un proche de la famille d'Ars qui détiendait la seigneurie de Sainte-Croix durant une grande partie du 14^e siècle. Sa maison se trouvait en limite des fiefs du seigneur de Montluel et du sire de Beaujeu, peut-être sur le tracé de l'antique « voie romaine » qui menait de Montluel à Villars, ce qui la pourrait situer **sur le plateau ouest de Sainte-Croix**, dans les environs du Grillet, de Remettant, du Villant ...



Deux très belles maisons fortes de la région. Ici, celle de Villon (14e s.). Située à Villeneuve (Ain), elle fut construite en carrons savoyards, comme de nombreux autres bâtiments de la Dombes et de la Bresse argileuses.

Ruinée et disparue !

Selon l'historien **M.C. Guigue** (Topographie historique de l'Ain), qui le tenait d'un autre historien, **Louis Aubret** (Mémoires pour servir à l'histoire de Dombes), **cette maison forte « fut ruinée, vers 1325, par les troupes du dauphin de Viennois ».**

Comme on le lit dans une « sentence » de Philippe d'Aurillac, légat du pape, rédigée en septembre 1326, l'attaque dauphinoise fut si brutale « **qu'il n'en restoit pas même des vestiges** » !

Des divergences existent parfois relativement à la datation approximative de cet événement par Guigue (« vers 1325 »). Mais la date des écrits de Philippe d'Aurillac prouve qu'il fut à minima antérieur à septembre 1326...

On s'est aussi parfois demandé si le château de Sainte-Croix et la maison forte n'étaient pas confondus. Or Philippe d'Aurillac écrivait « **qu'il n'avait pas été rebâti d'autre maison des matériaux de celle-là** ». Et, comme on va le lire, le château fut l'objet d'attaques postérieures à 1326. Les deux bâtiments étaient donc différents !



La maison forte de la « Tour de Gy » (14e s.). Située en-dessous du château de Saint-Germain, elle est construite en pierres calcaires, comme nombre de maisons bugesannaises.

Le sort des paysans durant la guerre

Les écrits historiques, plus préoccupés du sort politique et économique des personnages les plus puissants, ne disent pas si les chevauchées du Dauphin firent des victimes dans la population saint-cruziennaise.

Mais avant tout, ce furent les paysans qui subirent la guerre. Les chevauchées saccageaient hameaux, fermes et masures. Les chevaliers ravageaient et pillaient, tuaient les paysans, violaient les femmes, emmenaient les animaux ; ils détruisaient les fours et les moulins. Ils « vivaient sur le pays », se faisaient des butins, « se payaient sur place »...

Les campagnes étaient peuplées de misérables. Et que faire quand on est pauvre ? Prier, et si cela ne marchait pas, s'en aller ! Se révolter était impossible et voué à un échec mortel. Si une attaque pouvait parfois s'organiser contre un chevalier qui passait par hasard sur un chemin du village, toute révolte collective menait à une répression violente des puissants qui oubliaient à cette occasion leurs querelles antérieures. (Citations d'Alain Kersuzan. Conférence à Pérouges. Mars 2019)



1326-1327

LA LUTTE SANS MERCI ENTRE DAUPHINOIS ET SAVOYARDS

1326

Le sire de Beaujeu au secours de son vassal

Pour faire la guerre contre leurs ennemis, les seigneurs « embauchaient » des chevaliers, qui devaient venir avec leurs armes et leur cheval. Les chevaliers étaient des nobles. Cela entraînait qu'ils ne devaient pas travailler. Ils étaient « au service militaire » des seigneurs et vivaient de rapines au détriment des habitants.

Dans la période où les troupes dauphinoises détruisirent la maison forte d'Albert de Fontanelle sur le plateau ouest, elles menacèrent également le village et le château seigneurial de Sainte-Croix situés sur le plateau est et sa côte. De ce fait, Edouard, comte de Savoie, demanda à son allié Edouard, sire de Beaujeu, de placer une garnison pour défendre ce château « depuis Noël 1325 jusqu'à la Pentecôte 1326 ».

Ce dispositif suffit-il à endiguer les attaques du Dauphin ?
Pas pour longtemps en tous cas ...



ACTE PAR LEQUEL EDOUARD, COMTE DE SAVOIE, RECONNAÎT DEVOIR A GUICHARD, SIRE DE BEAUJEU, LA SOMME DE 9,600 LIVRES VIENNOISES DE LYON.

(12 avril 1326).

Nous Eduars, comtes de Savoie, faisons savoir a tous que nous devons et a devoir confesser a notre chier frere le seigneur de Beaujeu neuf mil six cents livres vien. de Lion, cest a savoir pour une somme de cinq mil livres vien. que nous li avons donee en lan passe en reconnaissance des bons services et agreables que li dis noires freres nous avoit fais, si come il est contenu en unes lettres faites seur ce sceelles de nostre petit seel, les quales li dis noires freres ha devers li, et les quales lettres sont annulees, casses et revokes pour la tenour de ces presentes lettres. Item pour une somme de trois cents et quarante livres. que nous li devons de la remembrance de une somme de trois mil livres vien. que nous au dit noire frere avies donnee lunt temps, a si come il est contenu en unes lettres sceelles de nostre petit seel que li dis noires freres ha de nous, et les quales lettres sont annulees et quites par la tenour de ces presentes lettres. Item pour une somme de mil livres vien. de Lion pour les despans que li dis noires freres fist pour soi et pour ses vins hommes darmes au pont deuz quant nous estiens en nostre host devant Vares. Item pour la somme de trois mil deux cents et soixante livres vien. de Lion pour les despans et messons que li dis noires freres ha faites a garlar les chasteaus de Chalamont, de Maisseil et de Sainte Croix, des le jeul devant Noel nouvellement passe tant que a les trois semaines de Pentecoste prochain venans, li quel chasteel estient baille pour logement dou dit noire frere en les mains dou seigneur Desjous, dou seigneur de Montaigni et de mons. Humbert Billins, la quele somme des neuf mil six cents livres vien. dessus dis nous audit seigneur de Beaujeu nostre frere prouvoisons cy en bone foy rendre et paier a sa requeste ou de son certain commandement. Donne a Chamberi le IX^e jour dou mois de veil mil trois cents viat et six.

1327. Chevauchées savoyardes

En 1327, l'armée dauphinoise ravagea les alentours de Bourg en Bresse et de Châtillon sur Chalaronne, puis vint jusqu'au château de Sainte-Croix dont elle prit sans doute possession pour quelque temps.

En représailles, le comte de Savoie demanda alors à ses « clients » (chevaliers, vassaux) de former une armée de contre-attaque à partir de Châtillon.

« Cette armée s'en alla mettre à feu et à sang pendant une semaine entière les terres du sire de Villars, allié du Dauphin du Viennois. Elle passa successivement au Chatelard en Bresse, puis aux alentours d'Ambérieux-en-Dombes. Puis elle prit d'assaut le château de Sainte-Croix, avant d'aller saccager les environs du Montellier et de Loyes (près de Meximieux). »

(Citation d'Alain Kersuzan dans son livre « Défendre la Bresse et le Bugéy »)



La plupart des enluminures choisies pour illustrer ces panneaux sont tirées de la Bible de Maciejowski.

Ce chef d'œuvre d'art gothique aurait été réalisé au 13^e siècle dans les comtés du nord de la France.



Qui combattait durant les chevauchées ?

Depuis la loi sur la conscription votée en 1798 jusqu'à la suspension du service national en 1997, on a pris l'habitude que les combattants des guerres soient les « appelés ». Nombreux furent ainsi les paysans et les ouvriers qui partirent, et souvent moururent, sur les fronts de guerre pour « défendre la patrie de tous et les intérêts de certains » !

Au Moyen-Age, les seigneurs engageaient souvent leur propre personne dans les chevauchées et combats guerriers. Ainsi, à la bataille de Varey de 1325, plusieurs d'entre eux, dont le seigneur de Beaujeu, furent faits prisonniers et ne se libérèrent que contre le versement de rançons importantes.

Mais, vers la fin du 13^e siècle, en contrepartie de certaines libertés, les chartes de franchises accordées aux habitants de villes comme Montluel obligèrent ces derniers à se mettre gratuitement au service des seigneurs sur les trois premiers jours des combats, avant d'être rémunérés s'ils acceptaient de poursuivre ce « service militaire » avant l'heure...



1328-1329

NOUVELLES CHEVAUCHÉES LA DESTRUCTION DU CHÂTEAU ?

1328. Nouvelles chevauchées dauphinoises

Une trêve fut établie cette année-là entre le comte de Savoie et le sire de Thoire-Villars, allié du Dauphin.

Mais le Dauphin ne se considérait pas lié par cet accord. Il rassembla ses troupes de cavaliers à Lagnieu. Puis il effectua de nouvelles chevauchées, en s'attaquant au château de Fallavier (Isère), puis en venant mettre le siège devant le château de Sainte-Croix qu'il voulait récupérer pour le compte du sire de Thoire-Villars. Mais la trêve signée entre son allié et le comte de Savoie l'empêcha finalement de prendre le château.

Durant ces attaques, on imagine mal que les paysans aient pu rester dans leurs chaumières sans dommage. Certains se réfugièrent probablement dans le château érigé en forteresse. Les autres s'enfuirent sans doute dans les bois voisins qui entouraient davantage qu'aujourd'hui le château et ses dépendances.



1329. Le château à son tour rasé ?

Un nouveau fait de guerre intervint à Sainte-Croix en 1329. Mais on en ignore la nature exacte. La tension dut être importante autour du village et du château... Suffisamment importante pour que le seigneur de Rossillon, vassal du comte de Savoie, ordonne à plusieurs chevaliers sous ses ordres d'aller « au secours du château de Sainte-Croix ».

Un historien contemporain en conclut que « le château de Sainte-Croix fut alors rasé par les Dauphinois, malgré le secours apporté par les Savoyards. » Le fut-il réellement ? Le doute peut être permis.

Ce qui est certain, c'est que cette année 1329 vit un nouveau fait de guerre, à minima une chevauchée, voire une nouvelle attaque, forcément dommageable pour les habitants qui avaient eu le courage ou l'inconscience de rester dans le village malgré les innombrables malheurs qui s'y étaient succédés depuis 1325.



Compte de Pierre de Geno, chevalier 1er mars 1328 - 12 juillet 1329

Arch. dép. Côte-d'Or, B 9022 (premier compte)

Libravit in stipendiis suis Johannis de Digniaco equitum cuma armis et magnis equis bastardi de Genos et Humberti Ecaylat cum curseris secum pro una die quibus fuerunt ad mandamentum dicti bayllivi apud Castell. versus Dominum Aymonem de Sabaudia quando Delphinus habebat exercitum suum ante castrum Sancte Crucis et? allocatur sibi ut supra per litteram dicti bayllivi de Testimonio quam reddidit XVIII s. vien. predictorum

Il a payé pour ses gages, ceux de Jean de Digniat, cavaliers avec leurs armes et leurs grands chevaux, ceux du bâtard de Genos et d'Humbert Ecaylat, avec leurs coursiers, qui, avec eux, pendant un jour furent au mandement du dit bailli à Châtillon, vers le seigneur Aymon de Savoie, quand le Dauphin avait son armée devant le château de Sainte-Croix, et on lui alloue comme ci-dessus, selon une lettre testimoniale du dit bailli, qu'il rend 18 sous viennois des susdits

Compte de Guillaume Coci 2 mars - 23 août 1329

Arch. dép. Côte d'Or, B 7054 (sixième compte)

Libravit in stipendiis suis et Jacobi de Castellione cum equis dicti Corteyis et dicti Barrachin cum corseris qui ad mandamentum consilii domini et bayllivi Rossellionis iverunt cum armis ad succursum castru Sancte Crucis et fuerunt usque apud Sanctum Ragnebertum et fuerunt ad idem per tres dies incluso reddito ut per litteras dicti consilii et de bayllivo de mandamento quas reddidit videlicet pro quadraginta octo solidis bonorum vienno. II s. IIII d. ob. gross. turon.

Il a payé pour ses gages et ceux de Jacques de Châtillon, avec des chevaux, du nommé Cortois et du nommé Barrachin avec des coursiers, qui, sur l'ordre du conseil du seigneur et du bailli de Rossillon, allèrent au secours du château de Sainte-Croix, et ils allèrent jusqu'à Saint-Rambert et furent là pendant 3 jours y compris le retour, selon l'ordre écrit du dit conseil et du bailli, acte qu'il remet, à savoir pour 48 sous de bons viennois 2 sous 4 deniers ob. gros tournois

Comment s'écrit l'histoire locale ...

Les premières références sont les **grands historiens** : dans l'Ain, la Dombes et la Bresse, ce sont notamment **Guichenon, Aubret, Guigue, Perceveaux, De Varax**, et quelques autres. Ils ont lu et retranscrit des textes plus tard disparus.

Cependant, les archives nationales, départementales, voire municipales, ont réussi à sauver des documents très anciens, pouvant remonter jusqu'aux années 1300. Ces parchemins sont par exemple les **cartulaires d'abbayes** et les **comptes des châtelainies**. Certains archivistes ont consacré une partie de leur vie à traduire ces documents souvent écrits en latin. On doit notamment à **Paul Cattin**, un homme d'une extrême gentillesse que nous avons pu rencontrer, les traductions des comptes des châtelainies de Pont d'Ain et de Billiat d'où sont tirés les textes ci-contre.

Par contre, il faut « prendre avec des pincettes » les **textes des chroniqueurs** qui étaient des hommes souvent rémunérés par les puissants pour embellir leur passé ou celui de leurs ancêtres pour la postérité ...

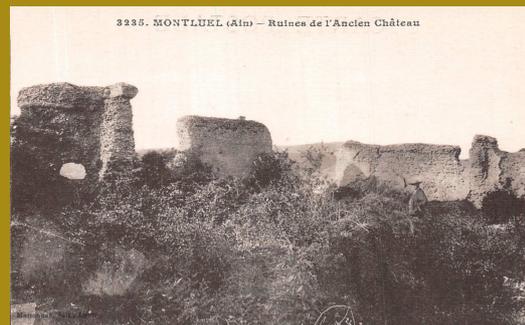
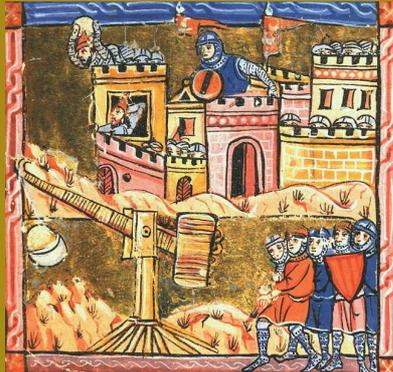
LA PAIX VRAIMENT ?

La poursuite de la guerre épargne Sainte-Croix mais pas Montluel

Les habitants restés à Sainte-Croix, après toutes les violences des années 1325 à 1329, « bénéficièrent » d'un relatif déplacement des zones locales de conflits vers Montluel et dans la plaine du Rhône.

Depuis 1326, le seigneur Jean de Montluel, sans descendance, avait légué tous ses biens au Dauphin. La ville de Montluel devint dès lors le point de départ d'attaques dauphinoises, notamment en 1330, contre le château de Miribel et la bâtie de Jonage. Constatant ce fait, le sire de Beaujeu, allié des Savoyards, mena une violente chevauchée vers Montluel en 1332.

En 1349 encore, Montluel fut le lieu d'une brutale attaque des troupes de l'archevêque de Lyon, Henri de Thoire-Villars, dont les soudards pillèrent Saint-Barthélémy et la ville haute, avant de démanteler les murailles.



La guerre dans les villes

Les habitants des villes comme Montluel subirent donc aussi les guerres.

Les chartes concédées par les seigneurs aux bourgeois et aux artisans obligèrent ceux-ci à construire à leurs frais des murailles de défense. Mais la fragilité de ces constructions ne les mettait guère à l'abri des pillages.

Les soldats avaient « le droit » de mettre à sac les villes assaillies, à l'exception des propriétés du clergé ! L'Eglise essaya d'instaurer « la trêve de Dieu », qui ne fut pas toujours respectée : on ne devait faire la guerre « que » trois jours par semaine ! Ironie : au-dessus des portes d'entrée des villes, on bâtissait souvent des chapelles dont les saints patrons étaient censés protéger la cité...

En outre, les paysans appauvris par les guerres attaquaient parfois les marchands qui se rendaient dans les villes, ce qui fragilisait le commerce. De ce fait, durant plusieurs années de cette guerre, on n'organisa plus de foires !



La peste s'en mêle ... La région s'apaise ...

Au moment où la paix semblait pouvoir être entrevue dans la région, la peste noire, arrivée à Marseille en 1347, atteint Lyon et sa région en 1348. De nombreux habitants des villes fuirent vers les campagnes, propageant ainsi l'épidémie. Les mouvements des troupes belligérantes en favorisèrent également la diffusion.

On estime qu'environ un tiers de la population bressane mourut. A Sainte-Croix, le toponyme « Creux Dolens » signifie « ravin de la douleur ». Les anciens disaient qu'il avait été donné à un lieu éloigné du bourg où l'on enterrait les pestiférés.

Et comme si les populations de religion juive y pouvaient quelque chose, l'antisémitisme gagna les esprits : dans les villes, on chassait et tuait les Juifs !

La guerre fut ralentie par cette épidémie qui peut avoir été l'une des causes du traité de paix signé en 1355.

Montluel et Sainte-Croix devinrent possessions savoyardes jusqu'en 1601.

Cette « guerre de deux cents ans régionale » était enfin terminée.



Les vivants enterrent les morts de la peste.
Miniature du 14e s. Tournai.

